OHVR

DIRECTION RÉVOLUTIONNAIRE DES SYNDICATS OUVRIÈRE, POUR UNE D'UN PARTI RÉVOLUTIONNAIRE PROLÉTARIEN POUR LA CONSTRUCTION

JUIN 1963 - Nº 14

BIMENSUEL - 50 centimes

LUTTE de CLASSE ou **COLLABORATION?**

ONSIEUR Grandval, Ministre du Travail, a rappelé lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 28 mai à la Préfecture de Toulouse que le gouvernement est décidé par voie législative ou réglementaire « à protéger légalement les responsables syndicaux ». Mais de qui l'Etat auraitil besoin de protéger les syndicats des fonctionnaires, cheminots, mineurs, E.D.F., etc... si, lui, Patron, devient leur « protecteur » ?

C'est pourtant autour de cette « protection » des militants syndicaux que se situent actuellement colloques « sociaux » et entretients syndicalistes. On parle un peu partout se rénover le cadre syndical et pour cela de l'habiller d'un déguisement démocratique baptisé la « reconnaissance de la section syndicale d'entreprise ». La section syndicale serait une autorité « reconnue » par le patron, c'est-à-dire admise de plein gré par lui et qu'il ne chercherait donc plus à contester. Le patron laisserait les militants syndicaux circuler librement dans l'entreprise. Il traiterait avec eux des différents problèmes en collaborateur et non plus en adversaire.

Ainsi on demande gentiment à un gouvernement réputé « fort » et à un patronat pour le moins ennemi, de bien vouloir considérer les syndicats ouvriers comme des égaux et de traiter avec eux d'égal à égal. La ficelle est si grosse que les différentes centrales syndicales C.G.T., F.O. — et même la CFTC qui se fait le champion de cette nouveauté - protestent à l'avance en disant qu'elles ne veulent surtout pas de cela si ce doit être dans le sens de la collaboration de classes, du syndicat-maison, de l'intégration.

Mais dans quel autre sens cela pourrait-il être ? Pourquoi le gouvernement et le patronat feraient-ils des cadeaux aux travailleurs sinon des cadeaux empoisonnés ? Les syndicats ouvriers ont toujours été la bête noire du patronat et son problème permanent a toujours été de les neutraliser sinon de les acheter à défaut de pouvoir les supprimer. Pour l'Etat à la fois patron de plusieurs millions de salariés et gérant de l'ordre capitaliste le problème est d'intégrer toujours plus les organisations syndicales, de les faire participer à ses préoccupations, à des organismes de collaboration avec la bourgeoisie, aussi bien sur le plan de l'entreprise que sur le plan national.

A l'extrême ce qui convient le mieux à l'Etat moderne capitaliste ce serait un système comportant la perception obligatoire du timbre syndical et la consécration des syndicats non affiliés aux grandes Centrales.

L'U.N.R. prépare paraît-il un projet de loi dans ce sens. C'est logique, c'est dans la tradition du corporatisme, de la Charte du Travail des syndicats pétainistes.

Mais les Centrales C.G.T. et Force-Ouvrière qui dans leurs statuts se réclament de la lutte de classes, dans quel cadre espèrent-elles obtenir des droits supplémentaires d'un gouvernement qui, dénoncent-elles tous les jours, veut les briser ?

Une « reconnaissance » qui n'est pas le fruit d'une lutte ne peut l'être que sur des bases inacceptables pour des syndicats ouvriers dignes de ce nom.

Près de 90 % des travailleurs ne sont pas syndiqués mais les Centrales doivent tenir compte de la volonté des inorganisés qui sont la majorité des électeurs. Il revient donc à l'ensemble des travailleurs de ne pas rester indifférent à cette politique de collaboration de classes qui ne peut que nous enchaîner un peu plus à notre travail et nous mettre dans des conditions plus difficiles pour revendiquer. Des sections syndicales d'entreprise « reconnues » seraient beaucoup plus indépendantes de la volonté de la majorité des travailleurs et beaucoup plus à même de faire des concessions à ceux qui les « reconnaissent ».

A l'heure où le gouvernement ne se gêne pas pour oser dire qu'il y a trop d'argent de distribué dans le pays et que c'est à cause de cela que les prix augmentent nous devons plus que jamais préparer notre défense.

Pour cela il nous faut des organisations qui nous soient propres et qui soient à même d'organiser non pas des batailles « maisons » mais d'unifier nos luttes, cela a toujours été le but recherché par la classe ouvrière lorsqu'elle s'est forgée des Centrales syndicales.

L'unité de la classe ouvrière est inséparable de l'unification des actions qu'elle engage. A se battre en ordre dispersé elle a perdu d'avance. Les Centrales ouvrières n'assurent pas actuellement leur rôle de coordination et d'unification, et l'intégration à l'entreprise des organismes syndicaux ne fera que renforcer cette carence face à un gouvernement et un patronat centralisés. C'est pourquoi les travailleurs ont leur mot à dire qu'ils soient syndiqués ou pas!

0.

LE POULET D'AMÉRIQUE

Alarme! Il y a trop de blé, de conserves et surtout trop de poulets en Amérique. Les techniciens de l'administration Kennedy sont venus, en mai, discuter à Genève, dans le cadre du G.A.T.T. (Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce). Il faut que l'Europe abaisse ses tarifs douaniers et laisse passer les poulets. La discussion fut, paraîtil, orageuse et même menaçante. De son côté, l'Europe ne veut pas de poulets bon marché. L'Europe, ce sont ces messieurs les techniciens du Marché Commun. Eux, veulent vendre « leurs » poulets, à « leurs » prix. à « leurs » prix.

Pendant ce temps, il y a sur le continent américain, « 100 millions d'individus mourant de faim »,

ET QUE ÇA SAUTE!

Une fois de plus les cigarettes viennent d'augmenter : et vu le pourcentage des augmentations, on va bientôt être obligé de ramasser les mégots !

Mais si le gouvernement augmente le tabac, ce n'est pas pour la santé de nos poumons : car l'argent qu'il tire de la vente des cigarettes part lui aussi en fumée... atomique, et cette fumée là, elle n'est pas dangereuse que pour les poumons!

Un p'tit coin de paradis

M. Verwoerts, Président de la République d'Afrique du Sud, pousse sa haine du noir jusqu'à interdire aux « gens de couleur » comme on dit pudiquement làbas, de séjourner dans la région qu'il a choisie pour ses vacances. Seuls sont supportés les propresses Seuls sont supportés les propres serviteurs noirs de M. le Prési-dent, bien entendu dûment décla-rés et munis de laissez-passer.

M. Verwoerts a peut-être réus-si à s'intoxiquer avec la propagande anti-noire qu'il orchestre si bien ? Ca n'est pas impossible Mais ne serait-il pas plutôt rendu prudent par la haine que sa per-sonne cristallise, par le souvenir cuisant d'une balle reçue dans la machoire, pour prendre autant de précautions ?

Monsieur le Président n'est sûmonsieur le President n'est su-rement pas intoxiqué au point de désirer passer de belles vacances éternelles dans un paradis, bien entendu réservé aux blancs.

chiffre donné par Josué de Castro, ambassadeur du Brésil, dans un article : « Un danger pour la paix », paru dans « Le Monde Diplomatique » de mai 1963.

A l'époque des fusées et des spoutniks, les hommes ont unc tâche à réaliser... sur terre. Celle d'organiser la production en fonction des besoins et non des profits. Et, pour cela, ce ne sont pas les moyens techniques qui manquent (la capacité de production agricole américaine est telle que les Etats-Unis pourraient nourrir le monde entier).

les Etats-Unis pourraient nourrir le monde entier). Ce qui manque, c'est unique-ment la prise en main de la di-rection de la politique et de l'éco-nomie par les travailleurs eux-mêmes. Car eux seuls ont inté-rêt à organiser une société où le travail soit utilisé à produire pour les besoins de tous et non pour le profit de quelques-uns

profit de quelques uns. Et cela dépend de nous, travail-

C'EST NOUS LES

CARABINIERS...

La S.F.I.O. que de Gaulle con-fine actuellement dans l'opposi-tion, a décidé d'en profiter pour se refaire une virginité. Ce sera difficile, mais on ne recule de-vant aucun sacrifice (oratoire).

Dans le programme qu'elle vient Dans le programme qu'elle vient d'adopter à l'issue de son congrès, elle réclame la réduction du service militaire. Revendication bien tardive, à laquelle M. Mollet n'a sans doute pas songé en 1956, quand il a rappelé les disponibles pour a pacifier » l'Algérie. S'est sans doute un oubli.

Et ce n'est sains doute la S.F.I.O réclame aussi le respect du droit de grève. C'est bien, mais qu'en pense le socialiste ex-ministre de l'intérieur, Jules Moch qui, en 1948, inaugura « ses » C.R.S. contre les mineurs en grève ?

LES PETITES SŒURS, PAS PAUVRES

Un colloque européen sur la Un colloque européen sur la Sécurité Sociale vient de se tenir à Dinard avec la participation de spécialistes de l'action sociale de neuf pays européens, Allemagne, Angleterre, Belgique, etc.

M. Lebel, directeur de l'U.N. C.A.F. dirigeait les débats et voici ce qu'écrit « Le Monde » du ler juin 63:

1er juin 63 :

« Les exposés ont mis en évidence les particularités de l'activité des Caisses françaises qui non contentes de verser des pres-tations agissent, soit en créant et gérant des centres d'action socia-le, soit en donnant des moyens d'agir à des associations privées dont les réalisations peuvent pa-

raître intéressantes ».

Les participants à ce colloque semblent avoir été très frappés par cette coopération entre organismes publics et privés en même temps que par la participation des usagers à la gestion des caisses, aspects qui constituent l'une des originalités du système fran-

Et bien nous aussi, nous som-mes très frappés, mais probable-ment pas de la même façon. Car nous, usagers, qui « participons » à la gestion des caisses, nous voua la gestion des caisses, nous vou-drions bien savoir quels sont les organismes privés que nous fi-nançons? Les organismes de la Sécurité Sociale et d'Allocations familiales pourraient-ils nous ou-vrir leurs livres de comptes et nous dire où passe notre argent? Si l'équipement sanitaire et so-cial du pays est si déficient qu'il faille recourir aux organismes. faille recourir aux organismes privés, que nous sachions au moins quelle est la part des œu-vres dites « généreuses » — gé-néreuses avec NOTRE argent — qui remplacent l'Etat défaillant.

C'est peut-être ce que pour-raient nous dire les administrateurs que nous avons élus.

Aux Charbonnages de France, seconde réunion entre la Direc la seconde réunion entre la Direction et les représentants des fédérations de mineurs a été consacrée lundi au problème des congés payés. Aucun accord n'a pu être réalisé et un nouveau rendez-vous a été pris pour la fin de la semaine. » (« Le Monde »).

Les syndicats qui se targuent d'une grande expérience du mouvement ouvrier ne s'attendaient-ils pas à cela ? Ils le savaient, mais

« représentants ouvriers : trouvent sans doute mieux le derrière sur une chaise patronale qu'à la tête d'un comité de grève démocratiquement élu.

démocratiquement élu.

Ainsi, parce que les syndicats se sont contentés de la promesse qui leur était faite, la Direction va pouvoir remettre de semaine en semaine les congés des mineurs ; alors que si le mouvement avait été généralisé, TOUS les travailleurs auraient acquis cet avantage avec, sans doute, les 40 heures en plus. Quelques re-40 heures en plus. Quelques re-présentants ouvriers n'ont aucun moyen de pression devant les pa-trons, alors que les patrons sont forcés de céder devant l'union active de tous les travailleurs.

une LIBERTÉ, un DROIT

Actuellement une pétition cir-cule au Département 37 de la RNUR demandant au syndicat et au Comité d'Entreprise de se pro noncer sur le planning familial. Les membres du P.C.F. sont contre le planning familial considéré comme une « déviation bourgeoise ». Il y a 2 aspects du

Vouloir résoudre le problème social en limitant les naissances est une utopie. Chaque couple qui désire des enfants doit pouvoir en avoir et avoir les movens

PROGRÈS

Au Japon, pour améliorer en-core la productivité, la grande usine de tissage Kassenmatsu à Tatsuna a doté les ouvrières de patins à aote les ouvrières de patins à roulettes afin qu'elles se déplacent plus rapidement le long des couloirs de surveillance des métiers à tisser. Ces ouvrières, nous dit-on, affirment que leur travail est moins pénible et la Direction de l'using que le rende Direction de l'usine que le rende-ment s'est accru.

Le dernier moyen de se faire

de les élever. Mais ceux qui n'en désirent pas ou qui veulent limi-ter leur progéniture doivent aussi en avoir les moyens. Lénine était contre le néo-malthusianisme mais il ajoutait : « Cela ne vous empê che point d'exiger un changement complet de toutes les lois inter-disant l'avortement ou la diffu-sion d'ouvrages de médecine ayant trait aux moyens anticonception

A notre avis le rôle du syndi cat est de lutter pour que ceux qui désirent des enfants aient les moyens de les élever dignement et pour que ceux qui n'en dési rent pas (c'est une question de liberté individuelle) aient les moyens de les éviter. L'hypocri-sie de la bourgeoisie qui traite comme un crime l'usage des moyens anticonceptionnels et de l'avortement (interdits par la loi) conduit de nombreuses femmes à des pratiques illégales dont les conséquences sont souvent très graves. L'interdiction des boissons alcoolisées aux USA a provoqué une recrudescence d'alcoolisme, La légalisation des moyens anti-conceptionnels et de l'avortement dans certains pays a réduit con-sidérablement l'avortement. Le droit d'avoir ou ne pas avoir d'enfants c'est aussi une revendi-

cation des travailleurs.

POISON

C'est touchant de voir, les dimanches de printemps, les ga-mins et les gamines tout de blanc

refine et les gamines tout de blanc vêtus à la porte des églises. C'est la communion. Ces petits sont si mignors qu'on ne leur parle pas des mil-lions d'autres gosses qui crèvent de faim et de toutes les misères de l'Humanité souffrante. Aujour-d'hui ils communient ils ont and'hui, ils communient, ils ont appris leur catéchisme. Ils savent qu'ils doivent se soumettre à

Dieu.

« Dieu, mais on n'y croit pas.
La communion, c'est le prétexte d'un gueuleton et d'une réunion

de famille. »

Allons donc ! l'Eglise vous possède, vous faites les fiers, mais vous pliez devant elle. Sinon, pourquoi, si ce n'est qu'un prétexte à gueuletonner vous n'organiseriez pas cette petite fête pour le certificat d'études ou l'entrée

en 6ème?

La religion, c'est l'opium du
peuple. Mais on est à genoux de
vant les trafiquants de cette drogue-là. A quand les cures de désintoxication qui s'appellent éducation et culture ?

RÉGIE RENAULT (Billancourt)

AUTOMATES

L'introduction de « l'automa-tion » au département 12 a per-mis à la Régie de ne laisser y en avait trois ou quatre alors que ces progrès techniques devraient nous libérer toujours davantage. Mais dans une société basée sur le profit il n'en est pas question : il faut toujours passer le même nombre d'heures à l'usine pour y tenir des cadences qui ne cessent d'augmenter.

Ces appareils dits d'automation sont complexes, longs à mettre au point et forts coûteux (plu-sieurs dizaines de milliers de

Récemment un ouvrier s'est permis d'installer à la place d'un de ces dispositifs très compliqués un modeste appareil de sa fabri-cation dont le prix de revient est peut-être d'une centaine de frs. Il s'est fait rappeler à l'ordre bien

Il s'est fait rappeler à l'ordre bien sûr, ensuite on était sceptique et finalement on s'est rendu à l'évidence; comme l'œuf de Colomb, il suffisait d'y penser.

Ce fait nous rappelle que pour le patron, de l'ingénieur du bureau d'études à l'O.S. sur sa machine, nous sommes tous des automates Il un certainement queltomates. Il y a certainement quel-que chose contre ça : il suffirait d'y penser.

AUX PETITS SOINS

Le Centre de Soins construit par la Mutuelle a été inauguré en grande pompe, il y a quelques années. Des spécialistes, dentistes, etc., s'y tiennent à notre dispo-sition, de 8 h. du matin à 8 h.

sition, de 8 n. du matin a 6 n. du soir.
Seulement voilà : le hic, c'est qu'on ne peut pas s'y faire soigner. Avez-vous essayé de demander la permission de vous y rendre ? Quand on vous l'accorde, vous avez droit à un « bon de cortie vous et en vous ques décompte le vous avez droit à un « bon de sortie » et on vous décompte le temps passé. Cela met cher la consultation. Si vous vous résignez à y aller après le travail, c'est trois heures d'attente qui vous sont infligés, sans compter l'éner-vement, à la fois des patients et des praticiens. Nous sommes à l'usine 10 heures par jour auxquelles s'ajoute la

par jour, auxquelles s'ajoute la durée du trajet: après quoi, il ne nous reste plus de temps pour vivre. Alors, puisque nous sommes les esclaves de l'usine, l'usine nous doit la possibilité d'assurer et de maintenir notre vie pendant

Nous devons pouvoir nous soigner pendant les heures de tra-vail et sans subir pour cela de prélèvement sur nos salaires.

C'EST POURTANT SIMPLE

La paye du 7 est reportée au 10. La direction prétexte qu'il y a eu un jour de fête pour la retarder et elle nous offre généreu-sement un acompte uniforme de 100 F sans se soucier si cela nous suffit. Du reste cela ne la regarde pas nous entendons utiliser notre paye à notre convenance. Si la régie a des difficultés à faire la paye, nous n'y pouvons rien, ce n'est pas nous qui avons créé les sous catégories déterminées par les études de postes qui tendent à donner un salaire différent à chacun d'entre nous

Nous sommes payés le 7 et si qu'elle revienne à un système de paye plus simple.

Suggestions : Salaire mensuel garanti avec 1 seul taux par catégorie.

Nous revendiquons la prime de suggestion pour l'économie ainsi réalisée.

LE SAMEDI SOIR...

Quand nous travaillons en équipe il arrive que nous devions travailler le samedi soir. Que ce samedi est pénible. Tellement penible que nombre d'entre nous prennent un bon de sortie 1 ou 2 heures avant la fin du travail malgré la perte de ces heures majorées. Mais au fait ce samedi s'il est un peu utile à la Direction, à nous, il nous est tout à fait nui-sible. Il faudra bien finir par exi-ger sa suppression et imposer ger sa suppression et impo une indemnité compensatrice.

Ce serait tout simplement exiger le même salaire pour quel-ques heures en moins en échange des inconvénients de travailler en equipe. Cela se faisait autrefois dans certains ateliers, et person-ne ne s'en portait plus mal.

OPERATION SECURITE

Un accident qui a failli être mortel s'est récemment produit dans l'Île (le 21-5). Faisant de la soudure à l'arc, un ouvrier d'entretien a reçu une décharge élec-trique et a été projeté en bas de la machine d'une hauteur de plusieurs mètres. On pense que la pince à souder était défec-tueuse. La direction a fait enlever les tôles qui s'empilaient au-tour de la machine et sur les-quelles l'ouvrier était tombé et un espace a été délimité par bandes jaunes. Comme toujours, ces mesures élémentaires ont été prises après l'accident et sans dou-

ses après l'accident et sans dou-te pour que cela fasse meilleur effet en cas d'enquête.

Les services de la sécurité s'in-clinent devant les impératifs de la production : aller toujours plus vite, forcer les cadences, travailler sur des machines ou avec du matériel défectueux qu'on n'a pas temps de réviser ou d'entrete

Mais il y a aussi des délégués ouvriers à la sécurité. Nous devons avoir recours à eux : leur signaler chaque anomalie que nous constatons, leur demander de dresser procès-verbal, exiger que leurs rapports soient affichés. Nous devons exiger que toutes les entorses à la sécurité (machines sans sécurité, encombrements dangereux, meules sans protec-tion, etc.) soient dénoncées à l'Inspection du Travail, à la Sécurité Sociale, à la Direction, à tous les organismes compétents. Nous devons exiger d'être infor-més de tous les accidents et de connaître la courbe de la montée des accidents dans l'usine et par

Si les anomalies, les accidents et leurs causes étaient rendus pu blics, la Direction pourrait moins facilement tenter de rejeter la responsabilité sur les victimes des accidents.

Que chacun d'entre nous veille à la sécurité de tous. Assez de blessés, assez de mutilés, assez de victimes!

V.O. Entretien

POSSIBILITES

Nous avons eu déjà l'occasion de dénoncer l'attitude de la direction, qui n'a jamais voulu admettre que c'était elle qui devait payer les frais qu'occasionne l'obtention de la carte de travail pour les ouvriers espagnols venus par leurs propres moyens travailler à la Régie.

Chez Citroën, où les ouvriers sont embauchés directement en Espagne, ces frais sont au compte de la direction. Cela se paye, le

de la direction. Cela se paye, le fait de choisir Renault! C'est sans doute pour cela que la di-rection n'hésite pas à demander des effforts supplémentaires à nos camarades espagnols : aug-mentation des cadences, « pressions » directes exercées par cer-tains chefaillons, etc. Tout cela rentre dans les possibilités de la Régie!

LES MORALISTES

Les fortes chaleurs approchent. On risque d'avoir soif. Monsieur Clees, directeur de la DCPRS part en guerre contre ceux qui pour-raient se laisser aller à la boisson. L'accent est surtout mis sur la répression (note de service 2260/c du 2-4-63). Nous sommes contre l'alcoolisme de même que nous sommes contre les heures supplémentaires. L'abus en tout est un défaut. On s'étonne que la Direction n'envisage pas de sanction contre ceux qui compromettent leur santé à faire des heures supplémentaires. On s'étonne que pour eux playsiste pas de cura pour eux n'existe pas de cure de désintoxication. Nous devons veiller à ce que nos compagnons de travail ne s'enivrent pas. C'est une question de dignité et de conscience ouvrière. Mais si cela arrive pensons aussi que l'alcool est le refuge de la misère. Il ne s'agit pas de soutenir ceux qui sombrent dans l'alcoolisme mais nous devons les protéger et ne pas les laisser entre les mains de la surveillance pour les avilir un peu

Nous devons être assez grand pour faire respecter nous-mêmes notre dignité.

N'OUBLIONS PAS

L'année dernière pour les va-cances 1962, la direction du dé-partement réussit, grâce à une escroquerie morale, à ce que tous les samedis soient jours de travail obligatoires. Menaces de sanction, de minoration de prime, langage habituel à la RNUR.

Cette année le nombre de tra-vailleurs acceptant de prendre leurs vacances en dehors du congé légal fut très réduit.

Les délégués du personnel furent accusés d'avoir « monté le coup » aux ouvriers.

La direction fixe des dates im-pératives, mais quand cela l'ar-range elle voudrait qu'on en change.

Nous sommes assez grands pour savoir ce qu'on veut faire et la direction ne manque pas d'audace pour faire des reproches aux délégués... et nous prendre pour des

Avec les vacances qui appro-

chent, le service voyageur et sa mise en place vont créer un sur-

croît de travail, non seulement pour les agents des garés et de conduite, mais également pour les employés des services régionaux

(V.O. Dpt 37).

A LA S.N.C.F.

(Région Parisienne)

PAS D'HEURES SUPPLEMENTAIRES !

DEFENDRE SA PEAU

Peu de temps après l'accident qui coûta la vie à notre cama-rade HERENT et épargna de jus-tesse LEBRAS, deux presses vien. nent de nouveau de descendre toutes seules à Flins. Fort heureusement personne n'y travaillait. La répétition de ces accidents

montre à quel point les mesures de sécurité les plus élémentaires sont ignorées. La vie d'un ouvrier est-ce que cela compte pour la Direction ? Elle trouvera bien à

le remplacer.
Notre vie est en permanence en danger. Nous ne devons plus permettre à la Direction de nous faire travailler sur des machines dont la sécurité absolue n'est pas garantie. Soyons vigilants pour refuser de travailler là où il y a le moindre doute.

De toute façon, nous rendons la Direction responsable de tout accident qui pourrait se produire.

V.O. Dpt 37

公

LA C. R. I.

Nous avons tous reçu à domi-cile les feuilles de vote pour le Conseil d'Administration CR.I. Tous les syndicats vantent les candidats qu'ils proposent à nos suffrages. C'est beau la Démocratie. Hélas, le montant de la retrai-

te, pas plus que l'avancement de l'âge de départ ne dépendent des administrateurs. Ce que nous vou-lons, c'est la retraite à 60 ans et une retraite qui nous permette de vivre. Mais là, on ne nous consulte pas. Et ce n'est pas par un bulletin de vote qu'on obtiendra satisfaction. Ce qu'il nous faut ce ne sont pas de bons administrateurs de la misère des retraités, ce sont des fonds pour améliorer leur retraite. Des fonds qu'il faut criter du patron et qu'il faut exiger du patron et non de nos cotisations.

QUALIFICATION

Après des années d'apprentissa-ge on acquiert une qualification. Mais cette qualification ne nous suit pas partout. Il suffit de changer d'entreprise pour que tout soit remis en question. Non seulement nous devons être un mois à l'essai, mais encore avant d'entrer nous devons prouver que notre CAP et nos certificats sont authentiques en subissant un es-sai. Il suffit que ce jour-là nous ne soyons pas très bien disposés pour que tout soit raté.

Tant que nous vivrons dans une société hiérarchisée à outrance, les quelques places un peu moins mauvaises que les autres seront toujours la carotte avec laquelle on fait marcher tout le monde.

CITROËN (RÉGION PARISIENNE)

TALON DE FER

Aux élections des délegués du Personnel, le quorum n'a pas été atteint. Il faudra donc un deuxième tour, qui aura lieu les

11 et 12 juin.

A la veille des élections, lors de distributions de tracts, la police, envoyée par la Direction, serait intervenue et aurait empêché ces distributions à la porte de différentes usines.

De plus, lors de ces élections, dans un bureau de vote, la di-rection a envoyé un de ses flics privés, la C.G.T. lui a opposé la présence d'un délégué mais non

seulement ce délégué a été obligé de partir, mais encore il a eu un jour de mise à pied. La Direction ne veut même pas

que la loi soit appliquée normale-ment à l'entreprise. Pour elle, tout ce qui représente, même d'une façon très déformée, les ou-vriers, doit être éliminé. Nous sa-vons à quoi nous en tenir sur les organisations syndicales, mais si noue n'en sommes nas satissi nous n'en sommes pas satis-faits, nous dénions à la direction le droit de faire régner sa police

officielle ou privée.

En fin de compte, à travers un délégué, c'est nous qui sommes

Le fait de mettre un bulletin dans l'urne n'est pas suffisant pour changer cette situation Mais c'est un minimum que nous devons pouvoir faire.

Il est sûr que le mode de scru-Il est sûr que le mode de scrutin actuel n'encourage pas les ouvriers à élire leurs « représentants », car les listes que l'on nous propose sont, en réalité, des listes de représentants du syndicat Pour avoir de véritables délégués ouvriers, il nous faudrait présenter des candidatures libres, sur le plan de chaque atelier, avec vote par atelier pour le ou les candidats.

Dans ces conditions, nous nour-

Dans ces conditions, nous pour-rions élire et contrôler des ouvriers que nous connaîtrions et, dans la mesure où nous tenons à les voir être de véritables repré-sentants, la Direction ne pour-rait pas s'en débarrasser si faci-

(V.O. CITROEN)

PANHARD (Paris XIII)

A QUAND LA RECUPERATION LE DIMANCHE ?

Les camarades de l'atelier G7

se sont vus obliges de venir tra-vailler le samedi soir pour récu-pérer le jeudi de l'Ascension. La direction justifie cette me-sure par l'article 20 des Conven-tions Collectives signé par les syn-dicats patronal et ouvrier.

Bien qu'il s'agisse d'une convention collective, cela n'empêche pas que certains points de cet accord ne nous soient pas entièrement favorables et nous ne devons pas nous estimer liés par eux.

Les jours fériés payés ne peuvent être que des jours de congés supplémentaires dont nous avons grand besoin après des jours de travail, enfermés entre quatre murs noirs de l'usine, respirant la poussière. La direction cherche par tous

les moyens à reprendre ce que nous avons arraché parfois par de durs combats. Par la même de durs combats. Par la meme occasion, elle essaie de nous divi-ser en mettant des barrières en-tre nous, en faisant récupérer les camarades travaillant pour Citroën et non les autres. Nous sommes de la même usinc,

devant le patron, nos intérêts sont les mêmes.

Tous ensemble nous devons

faire respecter les avantages ac-NON AUX RECUPERATIONS!

LE SPORT ET LA VIE... **OUVRIERE**

En étroite collaboration avec la direction, le C.E. organise des matchs de football inter ateliers. Les americans de rencontrent donc paris material de la decembra de la d après une « douce journée » de travail pour s'assurer de leur bonne forme et de la solidité de leurs

Nous pensons que, pour organi ser ainsi des matchs de foot-ball courir dans tous les ateliers, con sulter tout le monde, réunir les participants, discuter, etc..., cela doit prendre de nombreuses heu-res aux délégués du C.E... Ils feraient beaucoup mieux de se servir de ces heures pour autre chose de plus important. N'auraient-ils pas pu les utiliser à prendre con-tact avec les ouvriers sur une base syndicale ? à discuter des revendications, à réunir et à orga-niser cette fois un match non entre ouvriers mais contre le pa-

La lutte syndicale chez nous est au plus bas et nous voyons que nos délégués préfèrent le sport à la lutte revendicative.

Alors, puisque nous sommes obligés de nous passer d'eux, à obliges de nous nous de jouer. (V.O. PANHARD)

Directeur-Gérant : M. SCHRŒDT IMPRIMERIE PARISIENNE WILSON - PROUDHON 86, avenue du Président-Wilson, 86

La Plaine-St-Denis (Seine) Travail exécuté par des ouvriers syndiqués et d'arrondissements d'exploitation qui doivent préparer sur le papier ce qui, en principe, doit se passer sur le terrain.

La région sud-est est particulièrement « gâtée » de ce côté-là, desservant une grosse partie des lieux traditionnels de vacances. En prévision de ce surcroît de travail, la D.R. EX - S.E. a bien

pris les « dispositions nécessai-res » : quelques renforts saison-niers viennent s'entasser dans des bureaux déjà surpeuplés et où les chaises commencent à manquer.

Mais ces dispositions arrangent la S.N.C.F. en tant qu'employeur parce que ça lui permet de ne pas créer d'emplois permanents nouveaux. Cependant, elles ne suffisent pas à la S.N.C.F. en tant qu'exploitant et, de ce fait, elle puissage très sérieusement de faire faire aux intéressés des heures supplémentaires.

Etant donné l'ambiance qui règne dans certains bureaux à par-tir du 15 mai, il est peu probable que les agents aient la « forme nécessaire » pour accomplir 1 ou 2 heures supplémentaires après avoir effectué déjà 8 h. 45 dans le bruit, l'animation surexcitée, le survoltage permanent. Alors, ces heures supplémentaires, quand les ferons-nous

Le samedi, par exemple, souffla quelqu'un! C'était pas la peine, d'autres y avaient pensé avant.

Ainsi les employés, après avoir bagarré près de deux ans pour leur samedi matin chômé, viendraiant y faire des hourses avants. draient y faire des heures sup-plémentaires?

Ainsi, alors que nous réclamons tous la diminution hebdomadaire des heures de travail, certains viendraient l'augmenter velontairement?
En fait, avec la réorganisation

En fait, avec la réorganisation complète de nos méthodes de travail (mais ça ce n'est pas à nous à la proposer), c'est une augmentation réelle du cadre normal qu'il faudrait afin d'aborder « les jours de pointe » sans retard antérieur, ce qui n'est pas le cas actuellement.

(V.O. CHEMINOT)

RHONE - POULENC Vitry-sur-Seine

DES FLEURS TOUTE L'ANNEE

Depuis Pétain, tous les ans, la France célèbre la fête des mè-France célèbre la fête des mères ! Un petit cadeau, un goûter et des discours ne coûtent pas cher à la Direction et cet unique jour de liesse ne met que mieux en valeur la situation des femmes (et des mères) dans la civilisation capitaliste.

Le développement croissant du capitalisme entraîne de plus en plus de mères de un, deux et même trois enfants à travailler en

plus de meres de un, deux et même trois enfants à travailler en usine et il est bien sûr moins coûteux de proposer quelques jours de congés supplémentaires plutôt que d'aménager un réseau de crêches. Chez Rhône-Poulenc, par exemple, Direction et syndi-cats congratulent les mères, mais si la première ne leur accorde pas de rester chez elles les sa-medis travaillés, les syndicats, plutôt que de collaborer avec la Direction dans ces « galas » de-vraient plutôt obtenir ce samedi chômé chômé. Sur la voie du retour aux 40

heures pour tous ; ce serait déjà un premier pas. (V.O. Rhône-Poulenc.)

BERLIET (Lyon)

RESPONSABILITES PLEINES ET ENTIERES

Nos syndicats n'avaient guère d'illusions sur les possibilités de succès de la grève des boîtes à vitesse, mais le plus dépiorable, c'est que, malgré tout, ils ont poussé à l'action d'une manière tellement irresponsable qu'aujour d'hui, lorsqu'ils font appel ouvriers pour qu'ils ne fassent plus d'heures supplémentaires, ils sont arrivés à la triste situation que personne ne les écoute ; le mépris d'une large majorité de travailleurs envers les syndicats se manifeste plus que jamais.

On se souvient que les responsables syndicaux, C.G.T. et C.F.T.C. ne s'étaient pas manifestés lors du débrayage lancé dans certains secteurs de la VL2 par l'affiche du 8 mai, débrayage qui n'avait ras-semblé qu'une trentaine d'ouvriers. Le 14 mai, une autre affiche C.G.T.-C.F.T.C. appelait les travailleurs de la VL2 à un nouveau débrayage de solidarité avec les boîtes à vitesse. Cet ordre fut encore moins suivi que le précé dent et le comportement des dé

légués fut aussi irresponsable.

Après ce fiasco, les syndicats, toujours sûrs d'eux-mêmes, sont

CHAUSSON (Gennevilliers)

STALAG CHAUSSON

Pour qui ne connaît pas le « foyer Chausson », la Direction peut apparaître sans doute pleine d'égards et de générosité pour les jeunes travailleurs venus pour la plupart de province et qui se trouvent sans logement.

Des baraquements sur un terrain vague, entassés à seize par chambrée, il ne manque que les barbelés et les miradors pour que cela ressemble à une caserne ou à un camp de concentration. Interdiction de faire la cuisine, interdiction des visites, sous peine d'expulsion, voilà ce qu'on nous offre. On commence seulement d'aménager un endroit pour installer nos réchauds alors que jusqu'à présent, ils étaient systé matiquement confisqués. A côté de cela, le poste de telévision apparaît comme une bien piètre com-

pensation.

Le prix que nous payons amor tit considérablement la générosité de la Direction car, qui plus est. c'est avec l'argent qu'elle no vole qu'elle a installe ce foyer.

C'est à l'usine que commence la lutte, car le loyer nous est retenu autoritairement sur notre salaire Qu'attendent les syndicats pour prendre ouvertement position de-

vant ce scandale permanent ? (V.O. CHAUSSON) arrivés à la conclusion que, pour amener la Direction à réfléchir, il fallait commander aux ouvriers de ne plus faire d'heures sup plémentaires.

Nous ne viendrons pas les contredire sur la nécessité de ne pas faire d'heures : la lutte contre les heures supplémentaires est la première à mener avant tout combat sérieux. Mais si les ou-vriers viennent gâcher leurs sa medis à l'usine, c'est qu'ils trou-vent, en faisant des heures, le complément nécessaire à leur sa-laire. Appeler à ne plus faire d'heures sans revendiquer en même temps une augmentation substantielle, c'est simplement se

défiler devant ses responsabilités.
L'occasion d'augmenter les salaires s'était pourtant offerte au
moment de la grève des mineurs. Pendant cette période, les dé-brayages de solidarité furent ob-servés à presque 100 %. L'am-biance était chaude et nous n'at-tendions que le mot d'ordre pour nous lancer dans la grève géné-rale. Le moment était opportun pour faire aboutir nos revendics. pour faire aboutir nos revendica-tions ; mais 12 tions ; mais, là, nos directions syndicales si éclairées, n'en pen-

saient pas de même et laissèrent se gâcher les possibilités. Et nous voilà, quelques semai-nes après que le conflit des mi-neurs soit rentré dans « l'ordre », en plein imbroglio. Echouant dans leurs gré-grèves,

les syndicats ont trouvé la com-mode posture en rejetant la res-ponsabilité de l'échec de la grève de nos camarades des boites vitesse sur les ouvriers qui font des heures supplémentaires.

V.O. BERLIET

MICHELIN (Clermont - Ferrand)

UNE BONNE REPUTATION

Pour maintenir sa domination sur la classe ouvrière, pour l'exploiter toujours davantage, la bourgeoisie est obligée de créer une catégorie d'individus chargée de maintenir l'ordre capitaliste.

Michelin, le plus grand bagne de France, entretient toute une armée de mouchards et de flicards. Généralement, ils sont choisis parmi d'anciens C.R.S. ou des troupes dites d'élite, parachu-tistes, etc... Parmi eux, nous avons appris dernièrement le retour à Clermont de Sodoyer. Son passé? Chargé par Michelin de briser les Charge par Michelin de briser les syndicats à Bergougnan, il a montré son efficacité, n'hésitant pas à ôter leur gagne-pain à un bonnombre de nos camarades plus âgés, incapables de suivre les cadences qui étaient imposées. Il a étouffé toute vie syndicale, licenciant sur-le-champ tout militant syndicaliste.

De Bergougnan, Michelin l'a en De Bergougnan, Michelin l'a envoyé à Bourges d'où les travail-leurs l'ont chassé. Recasé par ses maîtres en Algérie, ce raciste en-ragé vient d'être expulsé par le gouvernement algérien. Et c'est toujours le même qui vient de débarquer à Clermont.

Il est pratiquement sûr que Min est pratiquement sur que Michelin va chercher à l'employer ici. Connaissant notre lascar, nous saurons l'accueillir comme il se doit et il faudra bien que cet incorrigible se corrige s'il ne veut pas que Clermont ne soit qu'une courte étape.

(V.O. MICHELIN)

LEUR CONCURRENCE ET NOTRE EXPLOITATION

Actuellement et suite au dernier Comité Central d'Entreprise, les syndicats dissèquent le bilan

PEUGEOT

C'est la valse des milliards. Tout a augmenté : profits, bénéfices, chiffre d'affaires et investissements. Ceci, bien entendu après avoir fait « suer le burnous », c'est-à-dire accéléré les cadences augmenté la productivité et l'exploitation. Pas question évidemment d'augmentation des salaires ni de diminution du temps de travail.

Et pourtant Peugeot n'est pas content. Les larmes aux yeux, il crie à l'endettement, invoque la concurrence, le Marché commun!
Il faut s'agrandir, produire plus, autrement on va se faire manger par les voisins, etc.

Bien que nous travaillions plus, notre pouvoir d'achat diminue car les prix ont augmenté davantage. Le travail noir devient coutumier, les maladies nerveuses se développent à un rythme inquiétant. Si la concurrence existe c'est toujours aux dépens des travailleurs.

D'ailleurs, si, au début du régime capitaliste la concurrence était de règle, actuellement la so-ciété repose sur l'entente entre les plus gros producteurs d'une même branche, qui se partagent le marché et fixent les prix. Peugeot est aussi président de l'organisation patronale de l'automo-bile. La concurrence, c'est surtout un épouvantail que les patrons brandissent aux yeux des ouvriers pour les inciter au travail et à la résignation.

Concurrence ou monopoles, le régime capitaliste est incapable de nous garantir le droit de vivre dignement. Alors qu'il dépense des millions et des milliards pour fabriquer des armes, pour détruire des richesses, des millions d'hommes crèvent de faim, des millions d'autres crèvent plus doucette-ment dans l'enceinte des usines.

Peugeot veut nous mettre de son côté, contre ses concurrents.

Nous, nous savons qu'il nous faudra balayer un régime basé sur l'exploitation des hommes au pro-fit d'une minorité d'individus qui se disputent « la grosse galette ».

(Sochaux)

AVIS

Le vendredi 21 juin, à 14 h., devant le Tribunal correctionnel de Montbéliard, la « Voix Ouvrière », en la personne de son gé-rant, répondra du crime de « ten-tative de jeter le discrédit sur une

décision de justice. »

Cela à propos de l'article « Justice de classe » paru dans notre numéro du 31 décembre commentant le jugement rendu par le tribunal de Prud'hommes dans l'affaire opposant la direction Paueot aux délégués du personnel. Qu'on se le dise!

SUSPENSE

Le procès a eu lieu. A quand le jugement ? Dans 15 jours ? Dans un mois ? ou après les va-

cances judiciaires ?
Les délais ont leur importance. Si les choses trainent en longueur, jusqu'en juillet par exemple, le patron, Seigneur de Montbéliard (comme l'a appelé un avocat) peut espérer qu'à l'approche des congés, il pourra dormir sur ses deux oreilles, sa production étant alors pratiquement assurée, et la carotte de la prime de bilan jouant

La situation est alarmante. Nous ne devons pas tomber dans le piège. Quelle que soit la date du jugement, nous devons être prêts. L'enjeu est trop important. Nos libertés syndicales sont en cause. Des maintenant, nous devons pré-voir et organiser la riposte. De-main il sera peut-être trop tard. Et soyons persuadés que ce n'est pas une heure de greve qui fera plier le patron.

(V.O. PEUGEOT - Sochaux).

ASSISTANCE PUBLIQUE

POISSON D'AVRIL

Les fonctionnaires ont eu une augmentation de 3,5 % à dater du 1er avril. Nous avons tout d'apense que cette augmenta-que nous n'avions eue en nous l'aurions en mai. Or mai est arrivé et d'augmentation.

Les augmentations touchant le secteur public, nous ne les avons pas sous prétexte que nous sommes fonctionnaires.

Les augmentations touchant les fonctionnaires, nous ne les avons pas, sous prétexte que nous som-

mes secteurs publics.
Nous aimerions bien connaître
exactement la catégorie, à laquelle nous appartenons?

Puisque par habitude on nous oublie, il faudra bien que l'on fasse savoir à ces Messieurs des

secteurs publics, Finances et Assistance Publique que nous existons toujours, que nous avons grandi et pris de la force... quoi qu'actuellement nous ne pensons pas beaucoup à manger la soupe qui nous aidera à devenir « grand

UN PETIT OS POUR FAIRE TAIRE AZOR

Dans certaines professions, en raison du soi-disant caractère intermittent du travail, les décrets d'application de la loi des 40 heures du 21 juin 1936 prévoient qu'une durée de présence supé rieure à 40 heures par semaine est considérée et payée comme 40 heures de travail effectif au tarif normal. Les heures supplémen taires ne sont payées et majorées qu'après accomplissement des heures d'équivalence.

L'Assistance Publique entre dans cette catégorie de profession et nous devons effectuer 45 heures. Or nous en faisons 48.

Chacune de nous aimerait ne faire que 45 heures et ce n'est pas la somme dérisoire que nous recevons, par exemple 40,56 F pour un salaire de 411,75 F pour les AHT, qui compense nos trois heures hebdomadaires supplémentaires.

Il ne faut pas espérer que l'A P. se décidera d'elle-même à nous rabaisser le temps de travail. Il n'y a que nous qui en partant régulièrement chaque serons à imposer le retour au temps de travail fixé par la loi du 21 juin 1936.

FERMETURE ÉCLAIR (Petit-Quevilly)

NOS 40 HEURES

Lors de la dernière réunion des délégués du personnel et de la direction, la question de la réduction du temps de travail fut de nouveau posée. Bien que pour l'immédiat, aucune réduction ne soit prévue, la direction n'hésite pas dès à présent à nous mettre en garde (voir compte rendu de la réunion).

Si nous exigeons la diminution de notre horaire de travail sans perte de salaire, il nous faudra nous rendre à l'évidence que cela sera même une augmentation de salaire. Donc cette augmentation de salaire ne pourrait nous être accordée d'une autre façon dans accordee qu'ne autre taçon dans le même temps. C'est pourquoi la direction pense qu'il nous faudra choisir. Les deux ensemble ne sauraient être accordées sans com-promettre la bonne marche de l'entreprise l'entreprise...

Non, mais pour qui nous prend-

En 36, les 40 heures ont été obtations de salaires allant jusqu'à 25 %. Ce n'est pas pour autant que les patrons sont allés se noyer ne pouvant survivre à la faillite de leurs entreprises.

Et même s'ils en étaient là ou tout du moins obligés de se mettre au boulot, à la production, pour pouvoir survivre, en quoi cela nous gênerait-il?

Aujourd'hui, par rapport à ce qu'elle était il y a trente ans, la production a plus que doublé. Et cette augmentation de la production, si elle a en partie été per-mise par l'automation, il ne faut pas oublier que les méthodes de surexploitation ont fait largement leur part. Les cadences infernates a tenir pendant ces journées trop longues, passées dans des locaux plus ou moins bien éclairés, mal chauffés l'hiver, mal aérés l'été et dans lesquels trainent toujours bon nombre de « chiens de garde » toujours prêts à nous tomber sur le des ces cadences ce travail le dos, ces cadences, ce travail au rendement qui ont déjà beaucoup trop usé et même tué de camarades avant l'âge de la rechaque jour combien devient argente la réduction du temps de travail. Et ce n'est pas progressivement et dans nous ne savois combien de temps que nous de-

vons revenir aux 40 heures, mais cela doit être immédiatement.

Voilà plus de vingt ans qu'une loi est violée. Cette loi fixe le temps de travail hebdomadaire à 40 heures. Combien de temps encore accepterons nous qu'elle ne soit pas respectée ?

(V.O. Fermeture Eclair).

LIP

(Besançon)

CLAIR DE LUNE **A PALENTE**

A la mécanique, le travail ne manque pas. En dépit du machi-nisme débordant, de la superréorganisation entreprise, les délais ne sont pas respectés. Aussi ces messieurs qui nous dirigent ont-ils eu recours à certaines mesures exceptionnelles : les travaux

a quelques jours, une dizaine de gars après leur jour-née normale de travail, sont revenus à l'usine gratter de 20 n... à 6 h. 30 du lendemain matin ! (Certains d'entre eux y ont été pratiquement obligés, vue leur situation de nouveaux dans l'usine). D'après la loi, les heures de nuit doivent être payées à 100 % o. Il n'en a rien été. Nos camarades ont eu beau retourner leur feuille de paye sous tous ses angles : rien. Il leur reste comme consolation α avoir pu admirer, à travers les vitres, le clair de lune

dans le parc. Sur le fond du problème : l' En principe ne pas accepter de faire des heures de nuit.

2° Exceptionnellement, il arriver que nous y soyons ob'i-gés. Dans ce cas, nous devons rester fidèles à notre hostilité aux heures supplémentaires. Venir gratter en HS la nuit, même a 100 %, ne nous intéresse pas. Nous voulons être payés en repos. Nous devons exiger à l'avance, avant d'accepter : POUR UNE HEURE DE TRAVAIL DE NUIT, DEUX HEURES DE JOUR DE DEPOS REPOS.

(V.O. LIP - Besançon).

UCLAF (Romainville)

DANGER D'EXPLOSION

La chaleur a atteint la côte d'alerte pour les solvants. C'est ainsi que nous voyons, comme tous les ans à la même saison, les fûts de solvants recouverts de paillassons et constamment arrosés par des jets d'eau.
Pour nous, aucune mesure n'est

prise pour atténuer le supplément de fatigue dû à la chaleur : les ouvrières continuent à travailler des journées entières dans le bloc stérile, caparaçonnées dans leur cuirasse, alors que d'après le règlement elles devraient être rem-placées toutes les trois heures, des travailleurs étouffent dans des sous-sols mal aérés, etc.

Soucieux de maintenir son existence de parasite, le patron sait mesurer les dangers qui le menacent. Le jour où une explosion de notre part sera inévitable, il prendra à notre égard autant de pré-cautions qu'il en prend actuelle-ment avec les produits dange-

LES ESPIONS PIONS

A UCLAF, parmi les nombreux moyens inventés par la Direction pour nous faire tenir sage, il exis te un carnet de notes (à faire si gner par nos parents peut-être...) que chaque chef doit remplir.

que chaque chef doit remplir.

Cela prouve assez que l'on nous considère comme des enfants qu'il faut surveiller et sur lesquels le patron a plein pouvoir.

Mais cela prouve aussi que les chefs ne sont là que pour servir de pions et certains sont génés de ce rôle qu'on leur fait jouer.

Ils cravaient qu'arrès avoir fait Ils croyaient qu'après avoir fait des études pour être ingénieur ils auraient un travail intéressant et sont décus et honteux de ne servir qu'à faire bosser les autres à coup de notes, d'avertissements et d'entourloupettes.

Puisqu'on vous oblige mainte-

remplir ces carnets, Messieurs les chefs, pourquoi ne pas refuser le jeu de la Direction en rendant ces notes inutiles par une même appréciation favorable à tout le monde. Cela soulagerait votre conscience... et permettrait de voir quels sont ceux d'entre vous qui acceptent de n'être que de vulgaires pions, et non des salariés comme nous. V.O. UCLAF

CABLES DE LYON

DEDOUBLER LES FILS

A « CT » comme aux autres services de l'usine une « boite aux idées » est à notre disposicion quant à l'amélioration de notre travail. C'est ce qui est textuellement écrit au paragraphe « sug-gestions » du livret « bon accueil » que nous soumet la direction à notre entrée dans la maison.

Ce n'est généralement pas l'amélioration de nos conditions de travail dont il s'agit mais de celle du rendement à la production des machines par exemple — ceci afin de rendre notre travail moins fatigant, moins dangereux (tout en le rendant plus rapide)!

Car comme tout « le monde » sait (sauf nous) plus un travail

est lent, plus il est dangereux! Il en est ainsi des cadences comme du travail à la prime au « tordage à CT », des suggestions nous en avons, mais pour l'amélioration de « nos conditions de travail dans l'usine » et non

du travail tout court, des machi-

Exemple : Nous pourrions émettre tous ensemble comme sugges tion la mise en pratique des equipes de deux sur chaque machine au tordage. Certaines machines comportent quatre têtes avec une ouvrière pour l'ensemble de la machine. D'autres plus récentes, n'ont qu'une tête. Mais nous de-vons nous occuper des deux sortes de machines. La direction met notre disposition une chaise que nous ne pouvons guère utiliser durant notre journée de travail car à peine avons nous terminé avec une tête, il faut s'occuper d'une autre.

Une équipe de deux c'est ce que nous devrions soumettre à la direction, d'autant plus que ce-n'est pas la main-d'œuvre qui tait défaut aux « Câbles ».

(V.O. Câbles de Lyon).

VOIX OUVRIÈRE

DESFOSSÉS

LA BULLE DES PAPES

Dans un manifeste des comités de délégués, nos élus, après s'être délivrés un certificat « d'auto-féli-citations » et en avoir conclu que nous prenions conscience » de "intérêt que nous avons à être dé-jendus (!!) par des militants por-te-parole de la C.G.T.... (ah i les superbes a vocats, nous qui croyions avoir des représentants responsables de l'organisation de nos luttes devant nous, que non) s'attaquent à la « Voix Ouvrière » et à ses militants en les couvrant

et a ses mutants en les couvrant comme d'habitude de calomnies.

Les camarades peuvent juger de notre souci d'informer régulièrement autrement qu'une ou deux jois par an et non pour rejeter sur les autres les responsabilités de la situation actuelle la situation actuelle.

de la situation actuelle.

Il paraît que nous avançons des revendications démagogiques. Lesquelles ? Qu'on précise ; pas de paroles dans le vent. La grève générale des mineurs, c'était démagogique pour la CGT avant que ceux-ci ne l'imposent en la jaisant. Quand nous disons que des militants comme Delfosse ont tait une retraite honteuse, avec fait une retraite honteuse, avec l'accord des autres syndicats, (quel mépris pour les travailleurs

C. A. F. (Rue Viala, Paris-XV)

VIVE LA CANICULE !

Les beaux temps sont enfin arrivės! Finis les week-end avec le ciel gris! Finies les pluies! Et pour nous, pour ceux qui travaillent dans le nouveau bătiment fini! Pennui morre da bătiment fini l'ennui morne des journées d'hiver! Que de distractions nous réserve l'aubaine des journées de

Le jeu de cache-cache avec le soleil, à chercher soleil, à chercher les (rares) coins où la chaleur est moins torcoins où la chaleur est moins torride. A s'ingénier à trouver les
vêtements les plus légers possibles. A déménager des bureaux
aux couloirs, où il fait un peu
moins chaud (où il y a par contre moins d'air, il est vrai). S'a
muser à voir les thermomètres
éclater de chaleur, les plantes
exotiques pousser plus vite qu'aux
tropiques. Et avec un peu de
chance comme l'été 59, à jouer à
qui s'évanouira la première! s'évanouira la prémière!

Entre temps nous pouvons louer l'intelligence de la cons-truction et l'attention montrée par la Direction enver par la Direction envers nos con-ditions de travail.

ET LA PRIME ?

La Tutelle nous l'avait genereusement accordée, cette prime de vacances. Mais nous ne sommes toujours pas certains de l'avoir la date promise (le 15 juin). Il paraît que la FNOSS et l'UNCAF n'ont pas encore reçu la lettre ministérielle.

Si nous voulons éviter ce genre de « suspense », qui peut pour certains compromettre nos vacances, il nous faudra exiger l'inté-gration des primes dans nos sa-

V.O. CAF

(Issy-les-Moulineaux)

qui, trois jours avant avaient vote la continuation de la grève), nous sommes des démagogues, nous calomnions. Mais la C.G.T. pas démagogue quand elle transforme « un compromis ho-norable » suivant les propres paroles de Delfosse en une « grande victoire ».
En outre, il paraît que nous

sommes des « scissionnistes », des « diviseurs ». Les camarades savent ce que nous pensons de l'u-nité. Cela ne veut pas dire de grandes phrases creuses, et pour les ouvriers, le droit de se taire, ire les erreurs, d'exécuter contrôle les ordres d'en

syndicat est l'organisation nécessaire aux ouvriers; mais cela doit être notre organisation, non un squelette contrôlé par en-haut par les différentes sectes de l'aristocratie ouvrière. Cela signitaristocratie ouvriere. Ceta signi-fie non pas d'un côté des co-chons de payants et de l'autre des professionnels en permanence. Le syndicat n'est pas un parti. A l'in-térieur doit y régner la démocra-tie la plus lurge envers les camatie la plus large envers les cama-rades d'opinions politiques, philo-sophiques ou religieuses différensopniques ou rengieuses aifferen-tes. Et quand les auteurs du « ma nifeste » parlent de rejeter du syndicat des camarades qui ne pensent pas comme eux, ou comme EHNI, ou un autre, ce sont eux qui divisent, pas nous ; eux qui violent les statuts et transforment le syndicat en secte, avant qu'il ne devienne un squelette. Cela aussi, ce n'est pas un hasard. A chaque fois que le prolé-tariat réapparaît sur la scène politique, tous les éléments conservateurs de l'aristocratie ouvrière font l'unité contre les militants ouvriers révolutionnaires qui, dans la pratique, n'écrasent pas sous leurs bottes les idées dont ils se réclament.

Nous aussi nous disons haltelà! Nous ne le permettrons pas! V.O. Desfossés

LES RECUPERATIONS

La C.G.T. s'est élevée contre la

récupération du jour ferié de l'Ascension et nous a demandé de

l'Ascension et nous a demande de la refuser. C'est bien et nous ne pouvons que l'approuver. Pourtant, le stratagème qu'elle a cru trouver pour « avoir » le patron n'a rien de très convaincant.

Ce contre quoi nous devons lutter, c'est contre le principe même de la récupération. Nous

même de la récupération. Nous devons donc refuser de travailler

le jour même de la récuperation. Refuser un autre jour de travail

pour rouler le patron et ne pas tomber sous le coup de l'article 20 des Conventions collectives, c'est d'abord s'exposer à un échec et à être suivi par un nombre moin-

de etre suivi par un nombre mom-dre d'ouvriers. C'est, surtout, ad-mettre tout de même en acceptant de venir le jour où l'on récupère, que contre cela on ne peut pas grand-chose.

Or, en réalité, nous pouvons très bien ne pas venir le jour de la récupération. Certes, celt exige transporte de la récupération de la récupératio

de notre part un peu d'effort et

de courage, mais ce n'est pas au-dessus de nos forces. La seule

REFUSER

GENÈVE

C. S. F.

Issy-les-Moulineaux

DELEGUÉS DU SYNDICAT OU DELEGUES DU PERSONNEL ?

Dans un tract du 30 mai 1963 la CGT donne des précisions sur les élections de délégués et accuse « Voix Ouvrière » d'irresponsabi-lité parce que celle-ci n'est pas

lité parce que celle-ci n'est pas d'accord avec la loi d'avril 1946 organisant ces élections.
On nous rappelle que les délégués sont une conquête des ouvriers en grève en 1936. Mais les élections actuelles ne se font plus au scrutin d'atelier. Seules les organisations les plus « représentatives » présentent des listes pour toute l'usine.

Quand on sait qu'il n'y a que 10 % du personnel syndiqués on peut se demander de qui les organisations syndicales sont représentatives? Certainement pas en tout cas de la majorité de celui-ci.

tout cas de la majorité de celui-ci.

tout cas de la majorité de celui-ci.

Mais il y aurait un moyen de tourner cette loi anti-démocratique, ce serait d'organiser une préélection dans chaque atelier pour que tous choisissent leurs candidats. Ceci la CGT se garde bien de le faire, elle ne sait que crier à l'irresponsabilité de ceux qui réclament le libre choix d'une véritable représentation. Et qu'on ne vienne pas nous dire que les délégués d'atelier ne représenteraient qu'eux-mêmes. Ceux qui les auraient élus pourraient le vériauraient élus pourraient le véri-fier chaque jour.

D'ailleurs nous nous permettons de poser deux questions à ces « responsables » : devant quelle assemblée de syndiqués la liste des candidats a-t-elle été présentée et par combien de voix a-t-elle été ratifiée ? Le mépris de ces bureaucrates doit être bien grand pour les syndiqués, puisque même eux, on les met devant un fait

sanction prévue par cet article 20

c'est le non-paiement du prochain jour férie. Or, si nous savons re-

fuser de récupérer, nous saurons certainement aussi exiger le paie-ment des jours fériés.

Les camarades qui ne sont pas venus le lundi à l'appel de la

été capables de refuser de venir, de la même façon, le samedi. Ils auraient même, sans doute, été plus nombreux. Et cela aurait éte

un précédent bien plus important dans la lutte générale conre les

récupérations qu'il nous faudra,

l'avenir pour exiger que : Tous les jours fériés soient payés, sans obligation aucune de récupérer.

(Ivry)

accompli.
(V.O. C.S.S. Issy-les-Moul.)

CRÉDIT LYONNAIS

(Paris)

LES FRUITS (amers) 'DU PROGRES

Il y a maintenant près de trois ans que le premier ordinateur a fait son entrée au Crédit Lyonnai ; aujourd'hui, il y en a huit et d'autres sont prévus pour la fin de l'année. La direction les soigne : elle leur construit des locaux insonorisés et climatisés.

Une réorganisation totale s'effectue lentement, bouleversant tous les services. Peu à peu les ateliers mécanographiques de matérial. tériel classique disparaissent, on reclasse les opérateurs, on crée des postes nouveaux. Les banquiers gagnent chaque jour du temps... et de l'argent.

Tout va donc très bien pour la direction et ses machines. Par contre, la direction traite ses employée comme alle pièce ses employées comme alle pièce ses employées comme alle pièce ses employées comme alle pièces par trait ployés comme elle n'ose pas trai-ter son matériel. Depuis trois ans que les ordinateurs sont apparus, en quoi avons-nous bénéficié du progrès ? En quoi notre sort a-t-il changé ? Nous n'avons pas eu, seulement, ce qu'on donne aux machines : des salles insonorisées et climatisées. Le progrès n'a pas apporté la diminution du temps de travail désirable, mais il s'est traduit au contraire par une plus grande concentration, une tension nerveuse constante, car il faut préparer impeccablement les car-

tes perforées pour l'ordinateur. Nous avons bien plus que la

direction le droit de profiter de l'automation : tout le Crédit Lyonnais n'existe-t-il pas grâce à notre travail ? Mais dans ce monde basé sur le profit, la justice a fort peu de place. Si nous voulons un jour vivre mieux, il faudra nous battre pour un monde où les hommes ne seront plus de où les hommes ne seront plus esclaves des machines, mais où les machines serviront les hom-mes. (V.O. Crédit Lyonnais.)

NOTRE SEMAINE **DE 40 HEURES**

La semaine de l'Ascension a été pour nous une détente. Un jour et demi en dehors du Crédit Lyonnais, quelle joie!

Mais cela pourrait se concrétiser en partie, journellement, si nous obtenions la semaine de 40

nous obtenions la semanne de 40 heures. Ceci nous permettrait de quitter le travail trois quarts d'heure plus tôt.

Trois quarts d'heure de plus chaque jour pour vivre un peu, pour faire du sport, aller au cinéma lire et aussi nous organiser néma, lire et aussi nous organiser pour défendre nos salaires et nos conditions de travail.

Seulement, la semaine de 40 h., il ne faut pas compter sur le pa-tron pour nous la donner, Alors, luttons ensemble pour l'obteuir nous-mêmes

(V.O. Crédit Lyonnais).

V.O. SNECMA

SNECMA

LA BONNE SURPRISE

La SNECMA ne fait pas de cadeau ; après avoir péniblement accordé la 4ème semaine de congés pour tous, elle a supprimé pour tous les mensuels, les jours supplémentaires de congés, liés à l'ancienneté. Si ce n'est pas normal que certains aient plus de vacances que les autres, ce qui l'est encore moins, c'est le fait que la Direction nivelle par le bas. Elle l'a d'ailleurs senti en annonçant une bonne surprise, inférieur à ce qui existait avant. Des mensuels touchés par cette mesure ont débrayé une aprèsmidi. Bien que l'organisation de ce débrayage laissait à désirer, les mensuels (coefficients spéciaux) ont montré leur mécontentement

Ce que propose maintenant la Direction pour ces mensuels est ridicule. On voudrait bien savoir pourquoi un mensuel qui a 35 ans et 4 ans d'ancienneté a plus be-soin de vacances qu'un mensuel de 30 ans et un an d'ancienneté.

diviser les travailleurs. Car, en fin de compte, tous ces problè-mes ne touchent que les mensuels C.S. et, à Kellermann, il n'y a pas que des C.S.

Pour améliorer notre sort, nous

avons à lutter sur des objectifs qui intéressent l'ensemble du per-

AIR FRANCE

(Orly Nord)

« POUR DEUX HEURES.

A la suite de la mise à pied de nos neuf camarades de DM.

LR, du licenciement d'un travail-leur de DM.LO, nos organisations syndicales nous ont appelé à un débrayage de deux heures mer-

Cette grève pouvait ne pas être

inutile. Elle pouvait servir de point de départ pour une lutte

contre les brimades de la Direc-

tion, elle pouvait nous permettre de vérifier notre détermination pour cette lutte. Mais il faut bien

dire que si la Direction veut inau-

gurer une nouvelle politique, ce n'est pas seulement deux heures

de grève qui la feront revenir sur sa décision. Il faudra faire plus

et mieux.

Alors que penser du fait que les syndicats aient ajouté dans les tracts appelant à cette grève, les

revendications concernant la 4ème semaine avec le maintien des avantages statutaires et une prime de vacances de 700 F.?

V.O. AIR FRANCE

C'EST PAS CHER.

ENTRE NOUS!»

credi

(Paris - 13^e) méro 1, c'est les 40 heures immé-

son système de remplacement est

Les congés supplémentaires étaient des avantages acquis pour etaient des avantages acquis pour certains. Il est inadmissible que la Direction les supprime ou les diminue. Mais une fois encore elle a trouvé un moyen, elle, de

sonnel. Et, en matière de temps de travail, la revendication nu-

AOIP (Paris XIII)

LES TEMPS SONT DURS

On vient d'effectuer comme périodiquement un calcul des temps de pointage. On s'aperçoit alors que certaines personnes ne font pas leur temps. Ce qui équivaut à des sanctions.

a des sanctions.
Alors ? Juge-t-on les ouvriers incapables de se gouverner euxmêmes ? On leur impose non seulement l'humiliation du pointage mais il faut encore qu'ils soient sanctionnés lorsqu'ils n'ont pas accompli un certain nombre accompli un certai d'heures dans l'usine.

Ne sommes - nous pas assez grands pour savoir que si nous ne venons pas faire les 48-47 heu-res « normales », nous n'arrive-rons pas à boucler notre budget? Lorsque l'on parle de supprimer

Lorsque l'on parte de supprimer les pendules certains petits esprits s'imaginent aussitôt que plus personne ne viendrait travailler. Ce qui évidemment, est une ineptie. En effet, si les ouvriers ne viennent pas au boulot, qui les paiera? Certainement pas la Direction musqu'elle les paie la Direction puisqu'elle les paie si peu même lorsqu'ils travaillent.

avons certains avantages quant au pointage, mais le véritable et le seul avantage est celui de ne plus pointer.

MENSUALITE POUR TOUS. LES PENDULES A LA FER-RAILLE! V.O. A.O.I.P.

LA GENERALE

Nos intérêts sont en de bonnes mains. Une Assemblée générale des Sceiétaires de l'A.O.I.P. va se des Sociétaires de l'A.O.I.P. va se tenir le 8 juin, on y procèdera entre autres à l'admission de nouveaux membres. On ne se bouscule pas au portillon mais il y a quand même des candidats.

Qu'espèrent-ils ?

Participer aux bénéfices d'une entreprise que l'on nous dit à chaque revendication, en situation périlleuse, (quand on n'ajoute pas qu'une certaine suspicion règne

perilleuse, (quand on n'ajoute pas qu'une certaine suspicion règne sur la profession »)? Etre un peu les maîtres, les gérants de l'A.O.I.P. ? Participer à leur pro-pre exploitation et à celle de leurs camarades ? Développer l'esprit coopératif et montrer que l'on peut à la fois être exploité
48 heures par semaine et être
contents de l'être? Tout cela
pour combien de Messieurs?

Alors pour quelques miettes pourquoi participer à ces mascarades ? L'amélioration de notre sort dépend de nous, travailleurs de l'A.O.I.P., et pas des Sociétaires. D'ailleurs nous ne doutons pas que lorsqu'il faudra se battre, la plupart d'entre eux viendent de la company de la co dront se battre avec nous.

PLUS D'HEURES SUPPLEMENTAIRES

Actuellement, à Genève, plus d'heures supplémentaires le soir,

Mais ceci n'est qu'une nouvelle preuve de la duperie des heures supplémentaires que certains ac-ceptent pourtant de faire en grand nombre durant toute l'année.

Nous savons bien que ceux qui des heures ne le font pas par plaisir mais bien parce que, avec la paye que nous avons, il est très dur de joindre les deux

beuts
Seulement, ce n'est ras comme cela que nous résoudrons nos problèmes. Le jour où il y aura du chômage ou le jour, comme maintenant, où le patron, pour une raison ou pour une autre, ne veut plus nous donner d'heures à faire nous pous retrouvons avec faire, nous nous retrouvons avec

organiser pour lutter afin de faire aboutir nos revendications essentielles, comme une augmentation substantielle des salaires de 1 F de l'heure ou 200 F par mois, pour tous. C'est là seulement que nous pourrions espérer voir nos difficultés diminuer un peu.

d'heures supplementaires le soir, plus de travail du samedi non plus. Le motif est assez simple à trouver : juin et juillet sont les deux mois qui comptent pour le calcul des congés payés. La direction pense à tout et n'est pas prête à nous faire le moindre cadeur.

nos petits salaires.

Plus qu'au travail pour le patron, il vaudrait mieux, pour nous, consacrer des heures — ne seraitce qu'une par semaine — à nous

Adresser toutes correspondances et fonds à VOIX OUVRIERE 29, rue de Château Landon PARIS-X° C.C.P. M. Schrædt 9.424.78 Paris

A LA THOMSON-HOUSTON (Gennevilliers)

UNE AFFAIRE BIEN EMBALLEE

L'emballage de G3 est effectué par une entreprise extérieure. Cela veut dire que, comme pour les femmes de mênage qui sont payées par « l'entreprise » Hymor, les travailleurs de l'emballage n'ont pas le même patron en apparence. Aujourd'hui, le travail d'enballage avant baissé, ces travailleurs ne ayant baissé, ces travailleurs no font plus que sept heures par jour, ce qui n'est pas un mal en soi, mais leur paye a été dimi-nuée d'autant, ce qui est inadmis-

Est-ce que la Direction de la Thomson aurait osé le faire avec un secteur de travailleurs payés à la Thomson ? Certainement pas. C'est pourtant la Thomson, en premier lieu, qui profite du tra-vail de ces camarades, même si d'autres prennent leur part aussi. De cette manière, la Thomson peut reprendre à une ou plusieurs ca-tégories d'entre nous des avantages acquis qui ont été gagnés pour tous. Sur le même lieu de travail, exploités par le même patron, nous devons avoir le même statut

EN AVANT POUR LA CINQUIEME

L'hiver dernier, un certain nom bre de nos camarades ont pu par bre de nos camarades ont pu par-ticiper au stage de ski organisé par l'U.N.C.M., bien que pour cer-tains cela fut difficile. Mais voici que, cette année, à quelques mois des vacances, la Direction fait sa-voir aux intéressés que s'ils dési-rent prendre une semaine en hi-ver, ils doivent, pour les vacances d'été, se contenter de trois semai-nes seulement nes seulement.

Pourtant, il faudra bien que celle-ci se fasse à l'idée que nous allons revendiquer les vacances d'hiver payées, sans diminuer cel-les de l'été qui nous restent aussi indispensables.

Peut-être que, sentant le vent venir, la Direction veut neus en retarder le moment, mais puisque les sports d'hiver existent, nous devons en profiter aussi

(V.O. THOMSON)